

Martinique

Paris La Défense, le 22 mars 2019

Compte-rendu et relevé de décisions de la réunion du 22 mars 2019 de la MRAe Martinique

Participants:

MRAe : José Nosel, membre associé et Thierry Galibert, président de la MRAe

DEAL Martinique : Nadine Chevassus, Joël Figueres, Manuella Ines, Aline Da Costa-

Maques

Ordre du jour :

La réunion a été organisée sous forme de visio-conférence.

1- Point soumis à délibération de la MRAe :

- Avis délibéré 2019APMAR2 relatif à la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) portant « Régularisation / Extension » d'une distillerie préexistante, augmentation de capacité de production et création / extension de chais et de diverses installations annexes. Quartier « Le Simon » ; Commune du François

Le projet d'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le 19 mars 2019 à 19h12 (heure de métropole).

Les échanges ont permis d'adopter le projet d'avis joint.

- Avis délibéré 2019APMAR3 sur le dossier de demande d'autorisation environnementale unique au titre de la loi sur l'eau (AEU – LsE) portant opération de dragage, prétraitement

et stockage provisoire des sédiments de dragage du port de pêche du Vauclin - Quartier « Château Paille »- Commune du Vauclin

Le projet d'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le mardi 20 mars 2019 à 17h57 (heure de métropole).

Les échanges ont permis d'adopter le projet d'avis joint.

le président de la MRAe

Thierry Galibert